



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Mastère Spécialisé (MS)

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE CONTEMPORAIN



PARC DES ATELIERS D'ARLES, bâtiment Mécanique, © Selldorf architects avec C+D architecture

ATOUTS

UN LABEL UNESCO/UIA

Ce label place l'ENSAM comme étant la seule école d'architecture européenne dont les programmes pédagogiques sont accrédités.

LES PATRIMOINES DU XX^E SIECLE

L'approche spécifique d'une période qui aborde tous les types de programmes : équipement publics, habitat, architecture sacrée, ouvrages d'art, ouvrages industriels et militaires...

UNE PEDAGOGIE DE PROJET

Les étudiants sont invités à conduire un projet qui constitue le « fil rouge » de leur formation qui représente une « intervention » sur le patrimoine et répond à une demande concrète.

UNE OUVERTURE INTERNATIONALE ET UNE ZONE GEOGRAPHIQUE SPECIFIQUE

Ce MS a vocation à favoriser les échanges avec l'Espagne.

Certains territoires et axes de travail sont sélectionnés à l'étranger pour leur caractère exemplaire et spécifique permettant aux étudiants d'enrichir leurs connaissances.

Une convention avec l'Université de San Sebastian permet l'option d'un co-diplôme avec le Master Universitaire « Réhabilitation, restauration et gestion intégrale du patrimoine bâti et des constructions existantes ».

La force de ce partenariat avec l'Espagne a conduit à définir une zone géographique étudiée se concentrant sur le bassin méditerranéen, tout particulièrement la région Occitanie et l'Espagne mais aussi l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Liban.

PROGRAMME

DEUX PREMIERS SEMESTRES

Cours et ateliers de projets structurés en modules faisant l'objet d'une évaluation. Ces semaines intensives sur des thèmes spécifiques comprennent des visites de chantiers, travaux et exercices de mise en situation et voyages d'études en France et à l'étranger, notamment à San Sebastian et Valencia.

En s'appuyant sur le patrimoine des architectures sur une période portant, de 1830 à la 2^e moitié du XX^e siècle plusieurs axes de travail sont proposés pour aborder :

- les édifices/œuvres /bâtiments qui en raison de leur architecture ont une valeur remarquable
- les ensembles et groupes de constructions isolées ou réunies qui, en raison de leur architecture ou par leur caractère urbain, ont une valeur remarquable.
- les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones identifiées qui ont une valeur remarquable.
- l'approche monographique d'œuvres architecturales et urbaines ainsi que d'architectes
- la valorisation / diffusion et la labellisation du « Patrimoine du XX^e siècle ».

TOUS les enseignements sont OBLIGATOIRES et non optionnels

TROISIÈME SEMESTRE

- Rédaction du Travail de Fin de Mastère ou thèse professionnelle
- Soutenance du TFM

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

4 mois minimum (**démarrage possible dès le 1^{er} semestre**) sur la base d'une mission en lien avec l'orientation professionnelle du candidat.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Durée du cursus** : 16 mois (3 semestres universitaires), de septembre à décembre de l'année suivante, à raison d'une semaine par mois pour les 2 premiers semestres.
- **Lieu de formation** : Montpellier ENSAM et San Sebastian (Espagne) pour workshop et voyages d'études.

POIDS HORAIRES ET CREDITS

350 HEURES de présentiel (hors Mise en Situation Professionnelle)

75 ECTS (European Credit Transfer System)

PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'ENSAM.
- Nombre de places : maximum 25
- Pour les candidats de pays non francophones, une très bonne maîtrise du français est indispensable (Niveau C1)

COMPETENCES ET DÉBOUCHÉS

Les diplômés posséderont les connaissances scientifiques et les compétences techniques, opérationnelles et managériales nécessaires pour appréhender, évaluer et traiter les enjeux environnementaux liés à l'étalement urbain, à la densification des villes, à la reconquête et la réappropriation des bâtiments dans le respect du passé et de la conservation, notamment dans la conduite des projets ou la recherche de nouveaux modèles dans l'acte de bâtir.

Les diplômés sont destinés à des postes de cadres et à exercer leurs compétences dans les domaines du cadre bâti, en constante évolution (réforme de la gestion immobilière de l'État, maîtrise des coûts de l'immobilier, vieillissement du parc domanial, reconversion, transformation, réhabilitation de l'existant, etc...).

Ces métiers sont principalement exercés dans les secteurs de l'architecture, du bâtiment, de l'immobilier, de l'ingénierie, de l'urbanisme ou du paysage, et plus particulièrement au sein des structures suivantes :

- Collectivités locales et territoriales
- Opérateurs privés de la construction (promoteurs, groupes immobiliers)
- Agences d'architecture spécialisées
- Bureaux d'études techniques de la construction spécialisés en patrimoine
- Parcs nationaux et régionaux
- Associations patrimoniales

CANDIDATURE

Cette formation post-master s'adresse

→ aux universitaires titulaires d'un master 2 ou d'un diplôme étranger équivalent (niveau Bac +5) dans les domaines suivants : architecture, économie, géographie, histoire de l'art, histoire, ingénierie, paysage ;

→ aux diplômés de l'enseignement supérieur titulaires d'un M1 ou équivalent (niveau Bac +4) pour les candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture ou de l'urbanisme, par dérogation et dans le cadre de la VAP.

DROITS D'INSCRIPTION

Renseignements :

<http://www.montpellier.archi.fr/formations/masteres-specialises/master-specialise-architecture-patrimoine-contemporain/>

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique :

Laurent Duport, Architecte et Maître de conférence à l'ENSAM

Renseignements :

MSAPC@montpellier.archi.fr

Site WEB :

http://www.montpellier.archi.fr/formations/etudier_a_l_ensam

**DIRECTION DES ÉTUDES
ET DE LA PÉDAGOGIE**

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

